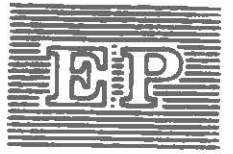




Programme des Nations Unies pour l'environnement



Distr.
GENERALE

UNEP/WG.78/11
5 avril 1983

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Groupe de travail spécial
constitué d'experts juridiques
et techniques chargés de
l'élaboration d'une convention
cadre mondiale pour la protection
de la couche d'ozone

Deuxième partie de la deuxième session
Genève, 11-15 avril 1983

ELEMENTS POUVANT ETRE INSERES SOIT DANS DES ANNEXES,
SOIT DANS DES PROTOCOLES, SOIT DANS LES DEUX

I. RECHERCHE ET SURVEILLANCE*

1. Reconnaissant l'importance de la recherche et de la surveillance pour la protection de la couche d'ozone, et d'une évaluation scientifique internationale pour l'instauration d'un consensus scientifique international, les Parties contractantes décident d'appuyer, individuellement et collectivement, la recherche, la surveillance et l'évaluation scientifique correspondant à leur expérience, à leur situation géographique et aux ressources dont elles disposent.

2. Les Parties contractantes coopéreront :

a) En faisant des recherches et en publiant dans des périodiques spécialisés les renseignements recueillis sur la physique et la chimie de la haute atmosphère terrestre et la sensibilité de celle-ci aux modifications, et en particulier sur l'état de la couche d'ozone et sur les effets environnementaux et climatiques qu'entraînerait la modification aussi bien du contenu total de la colonne d'ozone que de la répartition verticale de l'ozone;

b) En évaluant les résultats des recherches et en élaborant des recommandations sur les travaux futurs de recherche;

c) En partageant des renseignements sur les recherches publiques et privées, prévues et en cours, en vue de faciliter la coordination des programmes de recherche de manière à tirer le meilleur parti possible des ressources nationales et internationales;

d) En mettant au point et en réalisant des systèmes multinationaux de mesure mondiale sur satellite et au sol.

3. Les secteurs de recherche et de surveillance dont les Parties contractantes reconnaissent l'importance comprennent :

a) Les recherches en physique et chimie de l'atmosphère

i) Etablissement de modèles théoriques globaux, poursuite de la mise au point de modèles interactifs multidimensionnels des processus radiatifs, chimiques et dynamiques; études des effets simultanés de diverses espèces chimiques, comme les composés organochlorofluorés, les composés organochlorés, CO₂, N₂O, NO_x et CH₄ sur l'ozone de l'atmosphère; interprétation des séries de données de mesure recueillies dans l'atmosphère par satellite ou autrement; étude des effets radiatifs de l'ozone et d'autres espèces chimiques mineures qui influent sur la photochimie de l'ozone et la dynamique de l'atmosphère et qui peuvent éventuellement avoir des incidences sur le climat; évaluation des tendances des paramètres atmosphériques et géophysiques, concernant particulièrement les données relatives à l'ozone, à la température et aux précipitations, et mise au point de méthodes permettant d'attribuer à des causes bien déterminées les variations des données relatives à l'ozone;

* Présenté par les Etats-Unis d'Amérique.

- ii) Etudes de laboratoire sur : les coefficients cinétiques, les sections efficaces d'absorption, les rendements quantiques et les mécanismes de réaction des processus chimiques et photochimiques dans la troposphère et la stratosphère, dans les intervalles pertinents de température et de pression, y compris la recherche de réactions additionnelles susceptibles d'influer sur la chimie de l'atmosphère; positions des raies, largeur des raies, coefficients d'élargissement, intensité des raies et moyens d'identification des raies pouvant faciliter les mesures sur le terrain dans les régions ultra-violettes, visible, infrarouge et micro-ondes du spectre;
 - iii) Mesures sur le terrain : mesure simultanée de la concentration des composés photochimiquement apparentés des diverses familles, au moyen d'instruments in situ et de télémesures, installés au sol, sur aéronef, sur ballon, sur fusée et sur satellite; l'accent devrait être mis sur l'extension de la mesure des radicaux jusque dans la tropopause; intercomparaison des divers capteurs; obtention de champs tridimensionnels des constituants-traces essentiels, du flux solaire et des paramètres météorologiques dans la stratosphère au moyen de satellites; mesures coordonnées de corrélation pour les instruments placés à bord de satellites; études dynamiques sur l'atmosphère au moyen de radars à bord d'aéronefs et au sol;
 - iv) Mise au point d'instruments, notamment : de capteurs opérationnels fiables à bord de satellites, pour la mesure précise de la répartition verticale de l'ozone, de la vapeur d'eau et de la température sur toute l'épaisseur de la stratosphère; de capteurs opérationnels fiables montés sur satellite, pour la mesure du contenu total de la colonne d'ozone et du flux solaire (analysé par longueur d'onde), y compris la poursuite de la mise au point des étalonnages en vol; de capteurs améliorés utilisés au sol, sur ballon ou sur fusée, en vue de les intégrer dans un Système mondial d'observation de l'ozone et d'exécuter des mesures de corrélation concernant la mesure de l'ozone par satellite (contenu de la colonne et répartition verticale); de capteurs in situ ou à distance destinés à l'étude de constituants essentiels pour lesquels on ne dispose pas actuellement d'instruments.
- b) Les recherches relatives aux effets sur la santé et aux effets biologiques
- i) Relation entre l'exposition de l'homme au rayonnement ultra-violet solaire et l'apparition de cancers de la peau autres que le mélanome, et relation possible entre la lumière solaire et le mélanome malin, y compris les conditions sociales et environnementales;

- ii) Effets biologiques des rayons ultraviolets qui ont une action biologique (UV-B), y compris la relation avec la longueur d'onde, sur les cultures, les forêts et autres écosystèmes, dans différentes régions géographiques et dans les conditions locales de culture;
 - iii) Etudes sur les effets aquatiques, étendues au milieu aquatique naturel, en vue de recueillir des données concernant l'effet des UV-B solaires accrus, y compris la relation avec la longueur d'onde, sur la productivité des aliments d'origine aquatique;
 - iv) Mécanismes par lesquels le rayonnement UV-B agit sur les espèces biologiques et les écosystèmes, y compris : relation entre la dose, le débit de dose et la réponse; photoréparation, adaptation et protection;
 - v) Etudes sur les spectres d'action biologique et les spectres de réponse à l'aide de rayonnements polychromatiques en vue de déterminer les interactions possibles des différentes zones de longueur d'onde;
 - vi) Influence des rayonnements UV-B existants ou accrus sur : la sensibilité et l'activité des insectes importants pour l'équilibre de la biosphère (chaîne alimentaire animale, fécondation croisée des plantes, etc.); les micro-organismes, tels que ceux qui causent des maladies des plantes et des animaux; les processus primaires (photosynthèse, biosynthèse, etc.); la photodégradation des herbicides, pesticides, engrais et produits chimiques agricoles analogues;
- c) La surveillance
- i) Etat de la couche d'ozone (c'est-à-dire variabilité spatiale et temporelle du contenu total de la colonne et répartition verticale), en rendant pleinement opérationnel le Système mondial d'observation de la couche d'ozone basé sur l'intégration des systèmes sur satellite et des systèmes au sol. Cette surveillance exige une amélioration substantielle de la qualité et de la quantité des mesures de répartition verticale ainsi que le perfectionnement et l'étalonnage des instruments de types Dobson et M-83;
 - ii) Concentrations, dans la troposphère et la stratosphère, des gaz donnant naissance aux familles HO_x , NO_x et ClO_x , y compris H_2O , CH_4 , N_2O , CFCl_3 , CF_2Cl_2 , CCl_4 , CH_3Cl , CH_3CCl_3 , CHF_2Cl et autres composés chlorés. En outre, des mesures analogues de CO_2 et de CO sont nécessaires;
 - iii) Températures depuis le sol jusqu'à la mésosphère, en utilisant à la fois des systèmes au sol et des systèmes sur satellite;

/...

- iv) Flux solaire, analysé par longueur d'onde, pénétrant dans l'atmosphère de la Terre, en utilisant des mesures faites par satellite;
- v) Flux solaire, analysé par longueur d'onde, atteignant la surface de la Terre dans le domaine de l'UV-B, en liaison avec l'ensemble des mesures de l'ozone;
- vi) Concentrations d'aérosols depuis le sol jusqu'à la mésosphère, en utilisant à la fois des systèmes au sol et des systèmes sur satellite;
- vii) Amélioration des méthodes d'analyse des données fournies par surveillance mondiale sur les corps chimiques présents à l'état de traces, les températures, le flux solaire et les aérosols.

c) Renseignements commerciaux

5. Ces renseignements portent notamment sur la production, l'utilisation et les données sur les émissions nécessaires pour l'établissement de modèles et les études de surveillance, ainsi que pour l'évaluation des effets économiques des mesures envisagées.

d) Renseignements juridiques

6. Ces renseignements portent notamment sur :

a) La protection des licences et des brevets;

b) Les lois ou les mesures administratives nationales concernant la production, les pratiques de travail ou les émissions;

c) Les lois conférant aux organes administratifs le pouvoir de réglementer la production, les pratiques de travail ou les émissions;

d) Les accords internationaux, y compris les accords bilatéraux, concernant la production, les pratiques de travail ou le contrôle des émissions, en particulier, en ce qui concerne les importations ou les exportations.

e) Renseignements socio-économiques

7. Ces renseignements portent notamment sur :

a) Les risques et les avantages d'activités humaines qui peuvent modifier la couche d'ozone;

b) Les effets socio-économiques d'une déplétion éventuelle de l'ozone;

c) Les conséquences des réglementations adoptées;

d) Les importations et exportations et la commercialisation internationale.

2. COOPERATION POUR L'ECHANGE DE RENSEIGNEMENTS

8. Les Parties contractantes considèrent que, lorsqu'elles décident de limiter des émissions particulières, il est de leur intérêt mutuel de se communiquer les connaissances concernant l'existence de certaines techniques et certains équipements ainsi que sur les alternatives possibles. Les Parties contractantes sont convenues de coopérer comme suit :

a) En facilitant la concession de licences et la vente entre pays de technologies de remplacement;

b) En fournissant des renseignements sur des technologies et des équipements de remplacement, y compris la fourniture de manuels et de guides;

II. ECHANGE DE RENSEIGNEMENTS*

1. Les Parties contractantes considèrent que la mise en commun de renseignements est un moyen important de réaliser les objectifs de la Convention et d'assurer que les mesures prises sont appropriées et équitables. En élaborant des annexes et des protocoles à la Convention, les Parties contractantes s'inspireront des directives ci-après pour l'échange de renseignements.

1. RENSEIGNEMENTS A ECHANGER

2. Les Parties contractantes considèrent qu'il leur faudra tenir compte des types de renseignements ci-après pour prendre des mesures en vertu de la Convention : renseignements scientifiques, techniques, commerciaux, juridiques et socio-économiques.

a) Renseignements scientifiques

3. Ces renseignements portent notamment sur la nature, l'état et les résultats des travaux décrits à l'annexe I, ainsi que sur les émissions attribuables à des activités humaines ou à des événements naturels qui peuvent affecter la couche d'ozone. Les renseignements à échanger comprennent :

a) Rapports et ouvrages sur la théorie de la déplétion de l'ozone et les effets de cette déplétion sur la santé et l'environnement;

b) Etudes entreprises ou envisagées en vue de coordonner les programmes d'essais mondiaux;

c) Evaluations des résultats et recommandations concernant des travaux futurs à entreprendre par des organismes nationaux ou internationaux;

d) Renseignements sur les émissions de substances diverses ainsi que sur la production et l'utilisation des données nécessaires pour l'établissement de modèles;

e) Résultats de modèles;

f) Données brutes, notamment à partir de mesures sur le terrain, et leur archivage, dans la mesure où cela est possible et souhaitable.

b) Renseignements techniques

4. Ces renseignements portent notamment sur :

a) L'existence et le coût de technologies nouvelles et de remplacement;

b) Les recherches, prévues et en cours, sur les techniques permettant de limiter la modification de la couche d'ozone;

* Présenté par les Etats-Unis d'Amérique.

c) En mettant en place les équipements et les installations de surveillance nécessaires;

d) En dispensant une formation appropriée au personnel scientifique et technique.

9. Les Parties contractantes reconnaissent que la coopération prévue dans la présente annexe sera soumise aux lois nationales concernant les brevets, les secrets commerciaux et la protection des renseignements confidentiels.

10. En décidant du type de renseignements à recueillir, les Parties contractantes tiendront compte de l'utilité des renseignements et du coût de leur obtention.

III. LISTE DES SUBSTANCES CAPABLES DE MODIFIER
LA COUCHE D'OZONE STRATOSPHERIQUE*

1. Reconnaissant que certaines substances chimiques peuvent modifier la répartition dans le temps et l'espace et la concentration de l'ozone stratosphérique, les parties contractantes conviennent d'appuyer, le cas échéant, individuellement et collectivement, les travaux de recherche et de surveillance exposés à l'annexe 1 sur les substances énumérées ci-après.
2. La présente annexe contient une liste des substances chimiques naturelles et artificielles libérées à la surface de la terre ou par les aéronefs et qui sont actuellement considérées comme ayant le pouvoir de modifier les propriétés chimiques, physiques ou radiatives de l'atmosphère terrestre. Cette liste contient essentiellement les substances libérées dans l'atmosphère en quantités jugées suffisantes pour entraîner des modifications de la composition chimique ou des propriétés physiques de l'atmosphère.
3. Les principaux problèmes scientifiques liés à la pollution constante de la stratosphère ont trait à : a) la modification de la teneur totale de la colonne d'ozone qui pourrait modifier l'incidence des rayonnements UV-B solaires à la surface de la terre et avoir des conséquences pour la santé humaine et pour les organismes et systèmes écologiques; et b) la modification de la répartition verticale de l'ozone qui pourrait changer la structure des températures dans la stratosphère et avoir des conséquences sur le temps et le climat. En outre, la structure thermique de l'atmosphère pourrait être modifiée directement par suite de l'addition de gaz qui absorbent les rayons infra-rouges, par exemple le gaz carbonique (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde d'azote (N₂O), les chlorofluorométhanes (CFM) et l'ozone troposphérique.
4. Les substances chimiques sont examinées par famille (carbone, azote, chlore, brome, etc.).
 - 4.1 Substances contenant du carbone
 - 4.1.1 Oxyde de carbone (CO)

L'oxyde de carbone a d'importantes sources naturelles (oxydation des hydrocarbures naturels et combustion de la biomasse végétale) et artificielles (combustion des combustibles fossiles et oxydation des hydrocarbures artificiels). Bien qu'on ne pense pas que CO joue un rôle important dans la photochimie de l'ozone stratosphérique, on pense qu'il joue un grand rôle dans celle de la troposphère en contrôlant les concentrations d'hydroxyles (OH) et d'ozone. On pense que la réaction avec CO est le principal mécanisme d'élimination des hydroxyles. Le radical OH réagit avec de nombreuses espèces et limite ainsi leur temps de résidence dans l'atmosphère : méthane (CH₄), chlorure de méthyle (CH₃Cl), trichloroéthane (CH₃CCl₂), bromure de méthyle (CCH₃Br), hydrocarbures non issus du méthane, sulfure d'hydrogène (H₂S), sulfure de di-méthyle ((CH₃)₂S), anhydride sulfureux (SO₂), etc. Toute augmentation sensible de la concentration de CO dans l'atmosphère, qui réduirait la concentration du radical OH, pourrait donc influencer sur l'ozone stratosphérique en augmentant le passage de ces espèces dans la stratosphère.

* Présentée par la délégation des Etats-Unis d'Amérique.

4.1.2 Gaz carbonique (CO₂)

Le gaz carbonique a d'importantes sources naturelles et artificielles (combustion des combustibles fossiles et déboisement). Le CO₂ atmosphérique augmente actuellement au taux de 14 ppm par an. Le CO₂ n'exerce pas d'influence sur l'ozone stratosphérique par des réactions chimiques, mais l'augmentation des concentrations en CO₂ devrait se traduire par un abaissement de la température de la stratosphère, modifiant ainsi la vitesse de plusieurs réactions importantes et entraînant une augmentation de l'ozone.

4.1.3 Méthane (CH₄)

On pense que les sources de méthane proviennent à la fois de sources naturelles (marécages, fermentation entérique des animaux et océans) et d'autres sources (fermentation entérique des animaux domestiques). Ces sources doivent être quantifiées si l'on veut comprendre le bilan atmosphérique général de CH₄. Il y a tout lieu de croire que la concentration de CH₄ dans l'atmosphère a augmenté au cours de la dernière décennie (de 1 à 2 p. cent par an) et l'on a quelques preuves sujettes à caution d'une augmentation remontant au XVI^{ème} siècle. Toutefois, la cause de cette augmentation est inconnue. CH₄ a une phase active photochimique relativement longue (d'environ 10 ans, régie par l'OH troposphérique) et joue un rôle important dans la photochimie stratosphérique. Il influe sur l'ozone stratosphérique en limitant l'efficacité catalytique du chlore du fait qu'il entre en réaction avec cette substance, et contribue à augmenter les concentrations d'hydroxyles et de vapeur d'eau par les produits de son oxydation.

4.1.4 Hydrocarbures non dérivés du méthane

Il s'agit notamment des alcanes (par exemple C₂H₆), des alcènes (par exemple C₂H₄), des aldéhydes (par exemple CH₂O), du peroxyacétyl-nitrate (CH₃C(O)OONO₂), de l'isoprène et des terpènes. Les alcanes, les alcènes et les alcynes peuvent provenir aussi bien de sources naturelles (gaz naturel) que de sources artificielles tandis que l'isoprène et les terpènes sont rejetés par la végétation. Les autres hydrocarbures de cette catégorie que l'on rencontre dans l'atmosphère proviennent de la transformation chimique des espèces susmentionnées. Normalement, la phase active de ces hydrocarbures est courte du fait qu'ils entrent en réaction avec le radical OH, ce qui limite leur afflux dans la stratosphère. Par conséquent, ils jouent un rôle essentiel dans la photochimie de la stratosphère mais leur incidence directe sur les processus atmosphériques est relativement minime.

4.2 Substances azotées

4.2.1 Oxyde nitreux (N₂O)

L'oxyde nitreux provient principalement de sources naturelles (nitrification et dénitrification), mais il se peut que les activités de l'homme (combustion et emploi d'engrais dans l'agriculture) jouent un rôle croissant dans la formation de cette substance. Les concentrations d'oxyde nitreux dans l'atmosphère augmentent actuellement d'environ 0,2 p. cent par an, mais on ignore encore les causes de cette augmentation. Apparemment, il n'existe aucun mécanisme d'élimination du NO₂ dans la troposphère. L'oxyde nitreux constitue la principale source de NO_x dans la stratosphère (NO et NO₂). Or, ces substances déterminent dans une très large mesure la quantité d'ozone présente dans la stratosphère. On pense actuellement que l'accroissement des taux de concentration de N₂O a pour effet d'entraîner une diminution des taux de concentration de l'ozone dans la stratosphère.

4.2.2 Oxydes d'azote

La formule NO_x désigne à la fois NO et NO₂. L'importance des sources naturelles (y compris la foudre et les processus microbiologiques dans le sol) et artificielles de ces substances (combustion, y compris de la biomasse, gaz d'échappement des avions et explosions nucléaires) est mal définie. Les NO_x rejetés dans la troposphère à partir du sol n'ont aucune influence sur la quantité totale de NO_x présente dans la stratosphère en raison de l'élimination sous diverses formes des espèces azotées inorganiques (HNO₃, HNO₂, NO₂, NO, N₂O₅, H₂NO₂) dans la troposphère (par les précipitations). En conséquence, les rejets de NO_x dans la troposphère à partir de sources situées au sol n'influent pas directement sur les processus photochimiques qui déterminent les taux de concentration de OH et O₃ dans la stratosphère. Par contre, ces rejets peuvent exercer une influence indirecte sur la photochimie de la stratosphère. Les rejets de NO_x à proximité de la tropopause par les avions ou les explosions d'armes nucléaires peuvent être directement à l'origine de modifications des taux de concentration de l'ozone dans la basse stratosphère et la haute troposphère.

4.3 Substances chlorées

4.3.1 Alcanes entièrement halogénés (CCl₄, CFC1₃, CF₂Cl₂, etc.)

Les alcanes entièrement halogénés proviennent uniquement de sources humaines. L'importance des taux de concentration dans l'atmosphère de tétrachlorure de carbone (CCl₄), de fluorocarbure 11 (CFC1₃) et de fluorocarbure 12 (CF₂Cl₂) sont telles que ces substances constituent actuellement la principale source humaine de ClO_x (c'est-à-dire de Cl et de ClO) dans la stratosphère. L'augmentation actuelle des taux de concentration de ClO_x dans la stratosphère est principalement imputable aux rejets de CFC1_x et CF₂Cl₂ dont les phases actives dans l'atmosphère sont relativement longues. Il n'existe aucun mécanisme connu dans la troposphère qui permette d'éliminer ces substances. On pense que les ClO_x présents dans la stratosphère jouent un rôle déterminant dans la photochimie de l'ozone, en particulier entre 30 et 50 km d'altitude, et que l'augmentation des taux de concentration de ClO_x dans la stratosphère se traduit par une diminution des taux de concentration de l'ozone à ce niveau.

4.3.2 Alcanes partiellement halogénés (CH₃Cl, CHF₂Cl, CH₃CCl₃, etc.)

L'importance quantitative des sources de CH₃Cl n'est pas encore bien connue mais on pense que cette substance provient principalement de la biosphère des mers tropicales. Sa phase active dans l'atmosphère est relativement courte parce qu'elle entre en réaction avec OH dans la troposphère. Elle constitue actuellement la principale source naturelle de ClO_x dans la stratosphère. Un certain nombre d'autres alcanes partiellement halogénés (CHF₂Cl, CH₃CCl₃) proviennent des activités humaines. L'afflux de ces gaz dans la stratosphère dépend de l'importance de leurs sources et de leur phase active dans l'atmosphère, cette dernière étant dans une large mesure limitée par le fait qu'ils entrent en réaction avec OH dans la troposphère.

4.3.3 Alcènes halogénés (C₂HCl₃, C₂Cl₄, etc.)

Ces gaz sont d'origine artificielle mais leur afflux dans la stratosphère est relativement peu important du fait de la brièveté de leur phase active. Comme pour les alcanes partiellement halogénés, cette phase active est déterminée par les réactions avec OH dans la troposphère.

4.3.4 Acide chlorhydrique

HCl provient à la fois de sources artificielles et naturelles (rejets par le sel marin). Toutefois, du fait de l'élimination de cette substance par les précipitations, les rejets de HCl dans la troposphère ne se traduisent pas par une augmentation importante de ClOx dans la stratosphère.

4.4 Substances dérivées du brome

4.4.1 Alcanes entièrement halogénés (exemple : CF₃Br)

Ces gaz sont d'origine artificielle et il n'existe aucun mécanisme connu qui permette de les éliminer dans la troposphère. Toutefois, on pense que leurs rejets sont plusieurs fois moins importants que les rejets de substances chlorées. On pense actuellement qu'à quantité égale, BrOx joue un rôle au moins aussi efficace que ClOx dans la régularisation de l'ozone stratosphérique.

4.4.2 Alcanes partiellement halogénés (exemple : CH₃Br)

La seule substance de cette catégorie observée dans l'atmosphère est CH₃Br, dont l'origine est naturelle mais dont on ignore l'importance des sources. Les afflux de CH₃Br ou de toute autre substance de cette catégorie dans la stratosphère sont limités par le fait qu'elles entrent en réaction avec OH dans la troposphère.

Annexe concernant les mesures de contrôle, de limitation et de réduction de l'utilisation et des émissions de chlorofluorocarbones (CFC) pleinement halogénéisés pour la protection de la couche d'ozone

Article premier. Les parties contractantes prendront toutes mesures appropriées en vue de mettre fin à l'utilisation du CFC 11 et du CFC 12 dans les boîtes à aérosol sauf pour des usages essentiels. Chaque partie contractante décidera d'une date à laquelle elle se propose de cesser l'utilisation du CFC 11 et du CFC 12 dans les boîtes à aérosol sauf pour des usages essentiels.

Chaque partie contractante informera le secrétariat des usages qu'elle considère comme essentiels.

Article 2. Les parties contractantes se mettront d'accord sur les mesures de contrôle de limitation et de réduction des émissions de CFC pleinement halogénéisés et elles les appliqueront en développant et utilisant les meilleures technologies praticables en vue de limiter les émissions dans les secteurs des plastiques cellulaires, de la réfrigération, des solvants et autres produits.

Les parties contractantes coopéreront en vue de fournir une assistance aux pays en développement pour leur permettre de participer à ces actions.

Article 3. Chaque partie contractante fournira au secrétariat

- a) Les chiffres se rapportant à sa production et à sa capacité de production des CFC pleinement halogénéisés;
- b) Les chiffres de l'utilisation de CFC 11 et de CFC 12 dans la production des boîtes à aérosol;
- c) L'information relative à son expérience acquise en matière de limitation des émissions de CFC pleinement halogénéisés dans les secteurs des plastiques cellulaires, de la réfrigération des solvants et autres produits;
- d) L'information concernant la date prévue à l'article premier.

Ce transfert d'information commencera dans un délai de six mois à compter de l'entrée en vigueur de la présente convention ou, lorsqu'une partie adhère à la convention plus tard, six mois après l'entrée en vigueur applicable à cette partie. Il sera renouvelé à intervalles dont conviendra la conférence des parties.

